ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Circonscription d'AURAY

Programme

présenté par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Les hommes et les femmes de chez nous s'inquiètent de la guerre d'Algérie qui s'éternise et devient toujours plus meurtrière ; ils s'inquiètent aussi de la vie chère et des difficultés qui s'accumulent pour les travailleurs.

Le programme immédiat que je souhaite défendre tient compte du désir de chacun, de vivre mieux, dans la sécurité du lendemain.

Le programme, vous le trouverez au verso de cette feuille.

Toutefois, je défendrai aussi le programme général du Parti Communiste Français : **relèvement du niveau de vie des masses populaires, Paix en Algérie, politique extérieure d'indépendance française et de paix, réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt, garantie de l'avenir de la jeunesse, restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée.**

Dès maintenant, je voudrais soumettre les idées suivantes à mes électeurs.

La lutte anticommuniste fait du mal au peuple français. Déjà, elle vient de remettre la réaction au pouvoir.

Nous n'avons pas la moindre responsabilité dans la situation actuelle, dans les difficultés de chaque travailleur puisque nous avons été écartés du pouvoir depuis 1947.

Les socialistes S.F.I.O., comme Guy MOLLET et LE COUTALLER, qui furent au contraire souvent ministres au cours de ces dix dernières années, en aidant le général DE GAULLE à s'établir au pouvoir ont grandement favorisé la droite. Les grands patrons, les banquiers, les châtelains, déjà ministres de DE GAULLE espèrent en outre venir en force au Parlement grâce au scrutin d'arrondissement à deux tours imposés par DE GAULLE pour les présentes élections.

SANS LES COMMUNISTES AU PARLEMENT, ON NE PEUT OBTENIR DES LOIS FAVORABLES AU PEUPLE.

Les socialistes et les radicaux seuls, face aux députés de la droite auraient été, ces dernières années, battus, parce qu'ils étaient moins nombreux.

Avec les communistes, une large majorité était obtenue et permettait de faire voter les lois sociales.

Les 40 heures, les congés payés, les conventions collectives, l'office du blé furent arrachés pendant le Front Populaire parce que les communistes étaient nombreux au Parlement.

Les nationalisations, la Sécurité Sociale, la Retraite des Vieux, le Statut des fonctionnaires furent arrachés en 1945 pour les mêmes raisons.

En 1956-1957, les 3 semaines de Congés payés, le Fonds National Vieillesse ont été votés parce qu'il y avait 150 députés communistes au Parlement.

ACTUELLEMENT, LE PARTI COMMUNISTE EST LA SEULE FORCE D'OPPOSITION CONTRE LE GRAND PATRONAT ET LES CHATELAINS. LES COMMUNISTES DOIVENT DONC ETRE NOMBREUX AU PARLEMENT ET REPRESENTER DES MILLIONS D'ELECTEURS AFIN D'AVOIR UN TRES GRAND POIDS.

Si je suis votre élu au Parlement, non seulement je défendrai les lois sociales, mais je me battrai avec acharnement pour une politique de Paix et d'amitié entre les peuples.

La guerre d'Algérie ruine la France, dont elle absorbe avec les autres dépenses militaires le tiers du budget, elle apporte le deuil autour de nous, elle diminue le prestige de la France dans le monde entier.

Il faut y apporter une solution. Jusqu'à présent, le gouvernement qui a admis l'idée de conversations avec le F.L.N. ne lui a proposé pourtant que de se rendre. Celui-ci n'accepte pas cette solution.

La solution juste, à laquelle il faudra bien arriver, c'est celle pour laquelle nous luttons depuis 4 ans, seuls en tant que parti et avec tant d'acharnement que beaucoup des nôtres sont en prison ou ont été emprisonnés comme nos camarades morbihannais A. GUILLEMOT et L. ALBOR. Cet acharnement doit vous garantir que lorsque nous réclamons la paix par les négociations, ce n'est pas seulement un programme oublié dès que la campagne électorale est terminée.

Je réclamerai sans cesse :

La négociation avec ceux contre qui la France se bat. La reconnaissance du droit à l'indépendance du peuple algérien, tout comme ce droit vient d'être reconnu aux pays d'Afrique Noire. L'établissement avec l'Algérie de liens nouveaux fondés sur l'amitié, sur l'égalité des droits et des avantages mutuels.

Ainsi serait assurée beaucoup mieux aux yeux du monde LA GRANDEUR DE LA FRANCE surtout si, abandonnant ses projets d'armement atomique, elle savait entraîner tous les peuples vers la paix, et l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

LA CAUSE PROFONDE DE LA MISÈRE, DES CRISES ECONOMIQUES, DU COLONIALISME ET DE LA GUERRE, C'EST LE CAPITALISME ET LA SOLUTION COMPLETE DE CES PROBLEMES, C'EST LE SOCIALISME.

Mais tout en luttant pour la réalisation de notre idéal social et humain, nous sommes persuadés que même dans un monde CAPITALISTE, nous pouvons, *avec l'aide des travailleurs,* améliorer le sort des masses laborieuses dans la Paix et dans le respect des libertés.

C'est à cette tâche que j'entends me consacrer.

PROGRAMME

Une politique de paix et une réforme démocratique des impôts qui frapperaient les grandes sociétés et les grandes propriétés permettraient largement d'appliquer le programme que nous vous soumettons :

— Prix rémunérateur des produits d'élevage et de culture qui ne devrait entrainer aucune hausse, bien au contraire, du coût de ces produits chez le détaillant, à condition que soient diminués les bénéfices des gros intermédiaires qui fixent le prix à la consommation.

— En considération du fait qu'il y a une réduction de 3 à 4 milliards des investissements de l'Etat dans le département du Morbihan ; qu'il manque 30 milliards pour achever l'intégralité des travaux d'adduction d'eau dans le département ; que la participation de l'Etat aux travaux d'équipement des communes est nettement insuffisante quand elle n'est pas nulle ; que les communes sont obligées, dans ces conditions, de contracter des emprunts à un taux trop élevé et à moyen terme pour effectuer les travaux nécessaires ; qu'il reste 70 % à faire dans le domaine de l'habitat rural, problème crucial pour nos campagnes ;

Attribution de subventions décentes de l'Etat aux communes pour l'adduction d'eau, l'électrification, la construction de routes et de chemins, subventions en capital ou sous forme d'annuités,

Possibilité accordée aux communes de contracter des emprunts à taux réduit et à long terme auprès des Caisses de Crédit Agricole,

Amélioration rapide de l'habitat rural pour donner aux exploitants agricoles des conditions décentes de vie et de travail,

Renforcement du réseau électrique nécessaire dans toutes les agglomérations.

— Primes pour la création de vergers, aide pour la création de débouchés pour le jus de pommes, plutôt que primes pour l'arrachage des pommiers.

— Aide pour un juste remembrement à l'amiable des propriétés.

— Retraite pour les vieux cultivateurs à un âge tel qu'ils puissent jouir dans leurs dernières années de tout le travail produit quand ils étaient en pleine force.

— Achèvement rapide des travaux du Barrage de Tréauray et surtout, construction rapide des réservoirs de distribution et d'accumulation.

— Fourniture aux usagers, d'eau à un prix raisonnable.

— Maintien du dépôt S.N.C.F. d'Auray, principale activité vitale de cette ville.

— Maintien des lignes secondaires : AURAY-PONTIVY, AURAY-QUIBERON.

— Augmentation de 20 % des Allocations Familiales.

— Augmentation de salaire pour les ouvriers, en compensation de la diminution des heures de travail.

— Suppression de l'abattement de zone.

— Amélioration de l'extention de la Sécurité Sociale et, notamment, instauration d'un véritable fonds d'assurance-chômage (y compris dans le cas de chômage partiel) dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Pour le financement, les patrons, qui en ont les moyens, devront verser une cotisation de 2 % sur les salaires payés.

— Aide pour les loyers actuellement trop chers pour les travailleurs.

— Application du statut des fonctionnaires et titularisation des autres permanents.

— Augmentation des pensions et retraite.

— Abrogation du décret du 4 Août 1958 du Gouvernement de GAULLE sur les pensions des marins qui prévoit un relèvement des cotisations de : 27,50 % à 32 % ; l'âge de la retraite étant porté à 55 ans pour 25 annuités et à 60 ans pour les autres.

— Dénonciation immédiate des accords du Marché Commun qui vont amener la liquidation de la pêche artisanale au profit de la grosse pêche industrielle, ainsi qu'un abaissement considérable du niveau de vie des marins et des ouvriers et ouvrières des industries annexes.

— Aménagement des installations portuaires, améliorations et développement des moyens de sauvetage.

— Création de Centre d'apprentissage dans les principales agglomérations de la circonscription et développement de l'enseignement technique.

— Construction de nouveaux locaux scolaires et amélioration des locaux existants,

— Protection efficace de la santé par la construction d'établissements hospitaliers, de maternités, de dispensaires et amélioration de l'hygiène urbaine et rurale.

— Construction de logements.

— Développement du tourisme par l'aménagement des routes, des plages, des terrains de camping et le non-renouvellement des exercices militaires de l'O.T.A.N. qui portent un grave préjudice aux régions intéressées. Pas d'installation de rampes de lancement de fusées.

— Travaux d'amélioration de la Route Nationale entre AURAY et VANNES.

Votez pour : **LE BOULCH Lucien**

Maire-Adjoint de Lanester - Ancien combattant de la Résistance - Instituteur

ET ALLANIC MARCEL

Ancien Maire de Camors - Artisan électricien (remplaçant éventuel)

Candidats du Parti Communiste Français

Vu les candidats

IMP. GUILLOME, GUÉMENÉ